

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU VENDREDI 28 AVRIL 2023

**Nombre de Membres :** Afférents au Conseil Municipal : 12 / En exercice : 12 / Ayant pris part à la délibération ou représentés : 12

**Date de la convocation :** 19 avril 2023 **Date d'affichage :** 19 avril 2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-huit avril à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances et sous la présidence de Monsieur Jacques ZIRNHELT, élu Maire.

**Présents :** M. Jacques ZIRNHELT, M. François PARIS, Mme Adeline HENNICHE (arrivée à 20h35 – à partir de la délibération 2023-022), M. Fabrice DEVERLY, M. Daniel BOTTOLLIER-CURTET, Mme Christine BURNIER-FRAMBORET, M. Albert BOTTOLLIER-DEPOIS, Mme Marie-Claude BOTTOLLIER-DEPOIS, M. Luc BOTTOLLIER-LEMALLAZ, M. Raphaël MABBOUX (arrivé à 20h19 – à partir de la délibération 2023-021), M. Serge PAGET, M. Ludovic PAYEN (arrivé à 20h08 – à partir de la délibération 2023-020).

**Absent(es) :**

**Absent(es) excusé(es) :**

**Absent(es) excusé(es) et représenté(es) :**

**Secrétaire de séance :** Mme Marie-Claude BOTTOLLIER-DEPOIS

### Délibération du Conseil Municipal n°2023-027

#### GESTION DU PERSONNEL

- Tableau des emplois pour l'année 2023

Le Maire rappelle à l'assemblée :

Conformément à l'article 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services.

Le tableau des emplois présente actuellement 17 emplois permanents pour 13,30 ETP.

Monsieur le Maire rappelle qu'un emploi de rédacteur est actuellement inscrit au tableau des effectifs. L'agent occupant ce poste étant en arrêt prolongé depuis de nombreux mois, il est nécessaire d'assurer la pérennité du bon fonctionnement des services.

Le Maire propose à l'assemblée,

De créer un emploi supplémentaire au grade de rédacteur pour le service administratif,

D'adopter le tableau des emplois ci-dessous :

TABLEAU DES EMPLOIS / COMMUNE DE CORDON						
01 avril 2023						
Emploi	Grade	Grades autorisés par le Conseil	Grade pourvu	Effectif	Statut	Quotité
Chargé de mission	A	tous grades du cadre d'emploi des attachés territoriaux	Attaché territorial	1	Titulaire	35h
Service administratif						
Secrétaire de Mairie RH	B	tous grades des cadres d'emploi des rédacteurs territoriaux/adjoints administratifs territoriaux	Rédacteur principal de 2ème classe	1	Titulaire	35h

Agent d'accueil	B	tous grades des cadres d'emploi des rédacteurs territoriaux/adjoint administratifs territoriaux	Rédacteur	1	Titulaire	35h
Agent Comptabilité et du budget	C	tous grades des cadres d'emploi des rédacteurs territoriaux/adjoint administratifs territoriaux	adjoint administratif	1	Titulaire	35h
Agent Comptabilité urbanisme	C	tous grades des cadres d'emploi des rédacteurs territoriaux/adjoint administratifs territoriaux	adjoint administratif principal de 1ère classe	1	Titulaire	35h
Agent Suivi des projets	C / B	tous grades des cadres d'emploi des rédacteurs territoriaux/adjoint administratifs territoriaux	Adjoint administratif 1ère classe	1	Contractuel ou Titulaire	35h
<b>Service technique</b>						
Responsable Services Techniques	C	tous cadres d'emploi des techniciens territoriaux/agents de maîtrise territoriaux/adjoint techniques territoriaux	adjoint technique	1	Titulaire	35h
Agent Entretien de la voirie	C	tous grades des cadres d'emploi des agents de maîtrise principal/adjoint techniques territoriaux	adjoint technique	1	Titulaire	35h
Agent Espaces verts	C	tous grades des cadres d'emploi des adjoints techniques territoriaux	adjoint technique	1	Titulaire	35h
Agent Entretien de la voirie	C	tous grades des cadres d'emploi des adjoints techniques territoriaux	adjoint technique principal de 2ème classe	1	Titulaire ou Contractuel	35h
Agent Service de l'eau	C	tous grades des cadres d'emploi des adjoints techniques territoriaux	adjoint technique	1	Titulaire	35h
Agent Entretien polyvalent	C	Cadre d'emplois des adjoints techniques	adjoint technique	1	Saisonnier	35h
<b>Service enfance école</b>						
Agent Surveillance des enfants	C	tous grades des cadres d'emploi des adjoints techniques territoriaux/ des ATSEM	ATSEM principal 1ère classe	1	Titulaire	35h
Agent Surveillance des enfants	C	tous grades des cadres d'emploi des adjoints techniques territoriaux/ des ATSEM	ATSEM principal 2ème classe	1	Titulaire	35h
Agent Surveillance des enfants entretien des locaux	C	tous grades des cadres d'emploi des adjoints techniques territoriaux/ des ATSEM	adjoint technique	1	Contractuel	35h
Agent Surveillance des enfants entretien des locaux	C	tous grades des cadres d'emploi des adjoints techniques territoriaux	adjoint technique	1	Contractuel	35h
<b>Autres - Animation</b>						
pisteur-secouriste Animation	C	tous grades des cadres d'emploi des adjoints techniques territoriaux/ des animateurs	adjoint technique	1	Saisonnier	35h
<b>TOTAL</b>				<b>17</b>		

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents

**ADOpte** le tableau des emplois ainsi proposé qui prendra effet à compter du 01 avril 2023

Fait et délibéré en Mairie, les jour,  
mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.  
Certifié exécutoire.  
Fait à CORDON, le 02 mai 2023

Télétransmis en Sous-préfecture le : **09 MAI 2023**  
Affiché le : **- 3 MAI 2023**

Le Maire,  
Mr Jacques ZIRNHELT

La Secrétaire de Séance,  
Mme Marie-Claude BOTTOLLIER-DEPOIS



